Département de Seine-Saint-Denis

# Mise à jour n°7 du Plan Local d'Urbanisme

**Vu pour être annexé à l'arrêté n°2022/ 005**

**prescrivant la mise à jour n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune du Blanc-Mesnil**

PARIS
TERRES D'ENVOL
Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte

**ARRÊTÉ N°2022-005**
**PRESCRIVANT LA MISE A JOUR N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DU BLANC-MESNIL**

**Le Président de l'Etablissement Public Territorial PARIS TERRES D'ENVOL,**

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-43, L.153-60, R.153-18, R.151-51, R.151-2 et R.151-3,
**Vu** le code du patrimoine, notamment les articles R.621-8 et R.621-58

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme de la commune du Blanc-Mesnil approuvé le 22 novembre 2007 par délibération du Conseil municipal,
**Vu** la délibération n°32 du Conseil de territoire du 21 mars 2016 approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2016/110 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 8 septembre 2016 portant mise à jour n°1 du PLU du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2017/265 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 10 octobre 2017 portant mise à jour n°2 du PLU du Blanc-Mesnil,
**Vu** la délibération n°70 du Conseil de territoire du 9 juillet 2018 approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2019/011 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 28 mars 2019 portant mise à jour n°3 du PLU du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2019/039 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 14 octobre 2019 portant mise à jour n°4 du PLU du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2020/049 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 18 décembre 2020 portant mise à jour n°5 du PLU du Blanc-Mesnil,
**Vu** l'arrêté n°2021/005 du Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol en date du 9 avril 2021 portant mise à jour n°6 du PLU du Blanc-Mesnil,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-21-00013 en date du 21 octobre 2021 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Charles-Borromée située au 107, avenue Normandie-Niémen au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

**Vu** les pièces du dossier ci-annexées,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** Les annexes du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Blanc-Mesnil sont mises à jour à la date du présent arrêté conformément aux dispositions visées ci-dessus.

**ARTICLE 2** La mise à jour concerne la prise en compte de l'inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Charles-Borromée et la création de la servitude de protection des monuments historiques ainsi générée dans un périmètre de 500 mètres autour du monument.

**ARTICLE 3** Le dossier de PLU intégrant les mises à jour est tenu à la disposition du public à la direction de l'aménagement de la Mairie du Blanc-Mesnil et dans les locaux de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol (50 allée des Impressionnistes à Villepinte), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

**ARTICLE 4** Le présent arrêté sera affiché au siège de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol et en mairie du Blanc-Mesnil pendant un mois.

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20220203-2022-005-AU
Date de télétransmission : 03/02/2022
Date de réception préfecture : 03/02/2022

PARIS
TERRES D'ENVOL
Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte

**ARTICLE 5** Le présent arrêté et le dossier de mise à jour du Plan Local d'Urbanisme annexé à cet arrêté seront transmis :

- A la préfecture de la Seine-Saint-Denis,
- A la mairie du Blanc-Mesnil,
- A la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le 0 3 FEV. 2022

Le Président

**Bruno BESCHIZZA**

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20220203-2022-005-AU
Date de télétransmission : 03/02/2022
Date de réception préfecture : 03/02/2022

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction régionale**
**des affaires culturelles**
**d'Île-de-France**

**ARRÊTÉ N°** IDF - 2021-10-21-00013

portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Charles-Borromée située 107 avenue Normandie-Niémen au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE**
**PRÉFET DE PARIS**
**OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**
**OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 23 mars 2021 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'église Saint-Charles du Blanc-Mesnil présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt et des qualités suffisantes pour en rendre désirable la préservation, tant par son caractère représentatif des nouvelles églises construites en brique et béton dans les années 1930, à l'aide d'une souscription, pour répondre aux besoins nés de la croissance démographique, que par l'esthétique épurée de son espace intérieur et de son décor tirant parti des nécessités d'économie, ainsi que par sa vocation mémorielle vis-à-vis de Mgr Charles Gibier et ses liens avec l'aéroport voisin du Bourget qui participe de son histoire,

**ARRÊTE**

ARTICLE Ier-. Sont inscrites au titre des monuments historiques l'église Saint-Charles-Borromée en totalité, comprenant les quatre sculptures d'A.-M. Roux-Colas, et la parcelle sur laquelle elle se trouve, située 107 avenue Normandie-Niémen au Blanc-Mesnil (93150), sur la parcelle n°85 d'une contenance de 17 ares et 63 centiares, figurant au cadastre section AZ tel que délimité par un liseré rouge sur le plan ci-annexé, et appartenant à l'association diocésaine de Saint-Denis, domiciliée 3 rue Condorcet à Pantin (93500), par donation de l'association diocésaine de Versailles du 22 juin 1973 sous condition suspensive réalisée le 28 mai 1974.

ARTICLE 3-. Le présent arrêté sera notifié au propriétaire, au maire de la commune concernée et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

ARTICLE 4-. Le préfet de la région d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à PARIS, le 21-10/2021

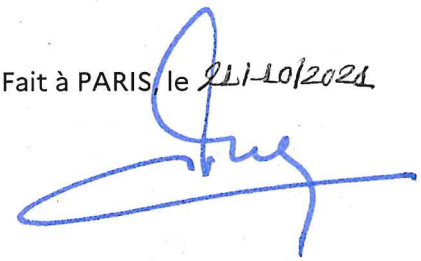

**ARRÊTÉ n°** DDF-2021-10-21-00013
portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Charles-Borromée située 107 avenue Normandie-Niémen au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

Ma sélection

ILE-DE-FRANCE - GRANDS ENSEMBLES URBAINS DE LOGEMENTS COLLECTIFS CONSTRUITS ENTRE 1945 ET 1980

Par défaut

En date du : 2019-10-23
Propriétaire : DGP - Service de l'Architecture - SDAQCCV

Label "Jardins remarquables" - Ile-de-France

Par défaut

En date du : 2021-06-23
Propriétaire : DRAC Ile-de-France

Site classé ou inscrit - Seine-Saint-Denis - 93

Classé
Inscrit

En date du : 2017-05-09
Propriétaire : DRIEE Ile-de-France

Sites patrimoniaux remarquables (AC4) - Seine-Saint-Denis - 93

Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

En date du : 2021-05-12
Propriétaire : DRAC Ile-de-France

Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Seine-Saint-Denis - 93

Périmètres MH (intérieurs)
Périmètres MH

En date du : 2021-04-02
Propriétaire : DRAC Ile-de-France

Label "Architecture Contemporaine Remarquable" - Ile-de-France

Par défaut

En date du : 2022-01-05
Propriétaire : DRAC Ile-de-France

Immeubles classés ou inscrits - Seine-Saint-Denis - 93

Classé
Partiellement classé
Partiellement classé-inscrit

En date du : 2020-10-01
Propriétaire : DRAC
Ile-de-France

Données de référence

Parcelles cadastrales
Propriétaire : IGN

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, © 2010 - IGN Géoportail

km
0 0.1 0.2